

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/01/2026 - 807 - 2021 B 13159 - 907 794 473 - AATHIVEL

①

BILAN SIMPLIFIÉ

JOT

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

BILAN ARRETE AU 31.12.2024

Visé par le Gérant le 31.03.2025 - M. KAMALATHAS Kanagaréthinam

M. Kamalathas

Désignation de l'entreprise		SARL AATHIVEL										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		9 RUE DU VERGER 93140 BONDY															
SIRET		9 0 7 7 9 4 4 7 3 0 0 0 1 3										13 JAN. 2026					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		2							
												Exercice N clos le					
												31 12 2024					
ACTIF												Brut		Amortissements – Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012									
		Autres *		014				016									
	Immobilisations corporelles *		028		15 291		030		4 276		11 015						
	Immobilisations financières * (1)		040		3 850		042		3 850								
	Total I (5)		044		19 141		048		4 276		14 865						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052									
		Marchandises *		060		4 013		062				4 013					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070									
		Autres * (3)		072		1 697		074				1 697					
	Valeurs mobilières de placement		080		432		082				432						
	Disponibilités		084		9 986		086				9 986						
	Charges constatées d'avance *		092				094										
Total II		096		16 128		098				16 128							
Total général (I + II)		110		35 269		112		4 276		30 993							
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000										
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126				500										
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131				132										
	Report à nouveau		134				1 073										
	Résultat de l'exercice		136				287										
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		2 860												
Provisions pour risques et charges		Total II		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 185												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		20 006		172		26 948								
	Comptes courants d'associés		173														
	Autres dettes		175														
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176		28 133													
Total général (I + II + III)		180		30 993													
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL AATHIVEL

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31 12 2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	45 183	
			Services *		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitations reçues							226	
	Autres produits							230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	45 183	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	7 401
	Variation de stocks (marchandises) *							236	926
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	10 730
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *					243		244	
	Rémunérations du personnel *							250	23 377
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	752
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		254	1 655
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	4
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			
	Total des charges d'exploitation (II)							264	44 845
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	338	
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	51	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	287	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	287	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	51			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				249				251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU – TE (44 octies A)		987		342	
				JEI (44 sexies A)		989			
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindécies)		138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quindécies A		181			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer		344			
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352	338	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370	338	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				SARL AATHIVEL		EXERCICE 2024		Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	15 291	452		454		456	15 291		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	3 850	482		484		486	3 850		
TOTAL		490	19 141	492	0	494		496	19 141		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 621	542	1 655	544		546	4 276		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	2 621	572	1 655	574		576	4 276		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5					
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise		SARL AATHIVEL		EXERCICE 2024		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur comptes clients	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680	0	682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial		681		683						
Autres Immobilisations incorporelles		700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains		710		715		2				
Constructions		720		725		3				
Installations techniques, matériel et outillage		730		735		4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740		745		5				
Matériel de transport		750		755		6				
Autres immobilisations corporelles		760		765		7				
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		0					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés			983		0					
Déficits reportables			984		0					
Déficits de l'exercice			860		0					
Total des déficits restant à reporter			870		0					
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325			381	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326			380	
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	2 735	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	1 698	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL AATHIVEL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.01.2024		et clos le : 31.12.2024		Données en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	1		
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	45 183		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	45 183		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121	7 401		
Variation négative des stocks				145	926		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	5 594		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	5 136		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	4		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	19 061		
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	26 122
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	45 183	Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026					
Période de référence	024	/	/	016	/	/	
Date de cessation		/	/				

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1.1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 SIREN 9 0 7 7 9 4 4 7 3
 Dénomination de l'entreprise SARL AATHIVEL
 Adresse (voie) 9 RUE DU VERGER 93140 BONDY
 Code postal 9 3 1 4 0 Ville BONDY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	KAMALATHAS	Prénom(s)	KANAGARETHINAM
Nom d'usage		% de détention	50 %	Nb de parts ou actions	25
Naissance : Date	29/01/1978	N° Département	99.	Commune	ATCHUVELY
Adresse : N°	102	Voie	AVENUE PASTEUR	Pays	SRI LANKA
Code postal	93150	Commune	LE BLANC MESNIL	Pays	France

Tire (2)	M.	Nom de famille	RATNASINGAM	Prénom(s)	GOWTHEESAN
Nom d'usage		% de détention	50%	Nb de parts ou actions	25
Naissance : Date	23/08/1976	N° Département	99.	Commune	JAFFNA
Adresse : N°	8	Voie	RUE ALBERT EINSTEIN	Pays	SRI LANKA
Code postal	93130	Commune	NOISY LE SEC	Pays	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AATHIVEL SARL
au Capital de 1 000,00 Euros
9 RUE DU VERGER 93140 BONDY
RCS BOBIGNY N° 907 794 473

**PROCES D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DELIBERANT SUR L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

ANNEE 2024

EXERCICE : OUVERT LE 01.01.2024

ET CLOS LE 31.12.2024

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,

et le 21 AVRIL, à 16 heures, les associés de la Société AATHIVEL SARL se sont réunis au siège social sis 9 Rue du Verger 93140 Bondy conformément aux dispositions des statuts.

L'Assemblée constituée par 2 associés est présidée par :

1°- M KAMALATHAS Kanagaréthinam

Gérant et Associé à la fois détenant.....25 part soit 50% du capital

Le Président constate la présence de :

2°- M. GOWTHEESAN Ratnasingam

Associé détenant.....25 parts soit 50% du capital

Total des Parts des Associés présents : 50 parts soit 100 %

Tous les associés présents possédant la totalité des Parts Sociales, l'Assemblée peut prendre valablement ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et mets à la disposition de ses membres :

- Les statuts de la Société,
- Le Bilan, le Compte de Résultats et l'Annexe de l'Exercice clos le **31 décembre 2024**
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée
- Le Rapport de Gestion de la Gérance.

Monsieur le Président rappelle que le Bilan, le Compte de Résultats, l'Annexe, le Rapport de Gestion et le texte des Résolutions proposées à l'Assemblée ont été tenus au Siège Social à la disposition des Associés pendant les délais légaux et ont été adressés aux Associés plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée, avec la convocation en vue de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui en donne donc acte.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée doit délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- 1°- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,**
- 2°- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice ouvert le 01 Janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024.**
- 3°- Approbation des comptes et rapport dudit exercice,**
- 4°- Affectation du résultat,**
- 5°- Quitus à la gérance,**
- 6°- Questions diverses.**

Le Président donne ensuite lecture du Rapport de la gérance sur l'exercice.

Puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations ont été échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée reconnaît qu'elle a été régulièrement convoquée et informée en même temps de l'ordre du jour. Les associés reconnaissent avoir reçu dans les délais légaux, les documents prévus par les textes législatifs en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le **31 décembre 2024**, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice ouvert le 01 JANVIER 2024 et clos le 31 DECEMBRE 2024 **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Pour le bénéfice de l'année 2024, son affectation se fera comme suit :

- Bénéfice net après impôt sur les Sociétés de l'année 2024..... **A : 287,35 €**

Pour un Chiffre d'affaires H.T de : ... 45 182,65 €

- **Pour la Réserve Légale** Dotation d'un montant de 200,00 € **200,00 €**

Donc les associés s'abstiennent de la doter davantage **B : NEANT**

SOLDE DISPONIBLE : A - B = C : 87,35 €

Ce Solde de 198,24 euros qui représente le Bénéfice Comptable : **est reporté à nouveau**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 18 heures. De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et les Associés.

Fait à Bondy (93)

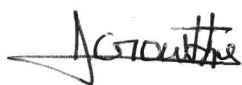
en date du 21 AVRIL 2025

Signature des Associés

De AATHIVEL SARL

GOWTHEESAN Ratnasingam

Associé



M KAMALATHAS Kanagarethinam

Gérant Associé

